

Maître Jeanne GIRAUD - SELARL ROUSSEL-CABAYE ET ASSOCIES

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE

11A rue Armény - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.33.14.59 - Site internet : www.rousselcabaye.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

D'UN APPARTEMENT, lot n°59, de 44,34 m²

situé au 4ème étage du bâtiment K, entrée 2 (K2), avec un **BALCON**
et une **CAVE, lot n°145**, située au sous-sol du bâtiment K, entrée 2,

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
dénommé « Campagne Larousse » sis à MARSEILLE (13014),
quartier du Canet, boulevard Larousse et chemin de Gibbes,

MISE A PRIX : 10.000,00 €

Visite le Mardi 8 Septembre 2026 de 10 h à 11 h

Assurée par la SCP GASCOIN - SPITERI,

Commissaires de Justices associés - tél. : 04.91.53.70.07

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026 à 9 heures 30 du matin

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DU BIEN

MIS EN VENTE :

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Campagne Larousse » à laquelle on accède par la rue Edmond Jaloux, sis à MARSEILLE (13014), quartier du Canet, boulevard Larousse et chemin de Gibbes, cadastré lieudit « RUE EDMOND JALOUX » section 892 B n° 85 pour 30 a 87 ca et section 892 B n° 106 pour 35 a 42 ca :

Un appartement **lot n° 59** situé au 4ème étage du bâtiment K, entrée 2 (K2).

L'appartement, plus amplement décrit dans le procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions

de la vente, comporte : une entrée, un séjour, une cuisine, un dégagement, une chambre, une salle de bain, une salle d'eau et un balcon.

Il a une surface loi Carrez totale de **44,34 m²** outre la salle d'eau d'une superficie de **2,15 m²**.

Une cave, **lot n°145**, portant le numéro 55 située au sous-sol du bâtiment K, entrée 2.

L'appartement est occupé par des locataires suivant contrat de location loi n°89-462 du 06/07/1989 ayant pris effet au 01/12/2016 moyennant un loyer mensuel de 580 euros dont 50 euros au titre des charges.

Le syndic de copropriété est le CABINET FERGAN

dont le siège social est au 17 rue Roux de Brignoles - 13006 MARSEILLE.

En application de l'article L721-2 du Code de la construction et de l'habitation, l'avocat poursuivant a interrogé le syndic qui ne lui a pas répondu à ce jour.

A LA REQUETE DE :

La Société **EOS France**, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de PARIS sous le n°488 825 217, ayant son siège social 74 rue de la Fédération – 75015 PARIS, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, en vertu d'une lettre de désignation en date du 17 janvier 2022 en qualité de représentant – recouvreur du FONDS COMMUN DE TITRISATION FONCRED V, représenté par la société FRANCE TITRISATION, société par actions simplifiée immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 353 053 531, ayant son siège social 1 boulevard Haussmann, 75009 PARIS, prise en la personne de son directeur général domicilié en cette qualité à cette adresse, et ce en vertu de la lettre de désignation et des dispositions du Code monétaire et financier et plus précisément l'article L217-172 lequel dispose : « Toutefois, à tout moment, tout ou partie du recouvrement de ces créances peut être assuré directement par la société de gestion en tant que représentant légal de l'organisme ou peut être confié par elle par voie de convention à une autre entité désignée à cet effet... En cas de changement de toute entité chargée du recouvrement en application des premier et deuxième alinéas chaque débiteur concerné est informé de ce changement par tout moyen, y compris par acte judiciaire ou extra judiciaire », Venant aux droits de la SOCIETE GENERALE, société anonyme immatriculée au RCS de PARIS sous le

n°552 120 222, ayant son social sis 29 boulevard Haussmann, 75009 PARIS, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 3 août 2022,

Agissant en qualité de créancier,

Poursuivant la vente, pour lequel domicile est élu à MARSEILLE (6ème), 11 A rue Armény, au cabinet de **Me Jeanne GIRAUD**, avocat au barreau de ladite ville, associé de la SELARL ROUSSEL-CABAYÉ ET ASSOCIÉS, qui se constitue pour lui et le représente.

Les enchères sont recevables uniquement :

* si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE,

* si vous lui avez remis un chèque de banque (pour une caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000,00 euros, **établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.**

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, il convient de s'adresser au greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, Juge de l'Exécution, 25 rue Edouard Delanglade 13006 MARSEILLE, à l'accueil situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h et au cabinet de l'avocat poursuivant.

Pour tous renseignements s'adresser à **Mes ROUSSEL CABAYE et GIRAUD** avocats (04.91.33.14.59), les lundi, mardi et jeudi de 14h à 15h, ou consulter le site internet du cabinet :

www.rousselcabaye.fr et sur le site **<https://avoventes.fr>**

A Marseille, le 24 juillet 2026

Me Jeanne GIRAUD